

# EXTRAIT DU REGISTRE DES

REPUBLIQUE FRANCAISE

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

### COMMUNE DE DEUIL-LA-BARRE

ARRT DE SARCELLES

SEANCE ORDINAIRE DU 06 FEVRIER 2023

L'An deux mille vingt-trois, le Six Février, à 20 H 30.

Le CONSEIL MUNICIPAL de DEUIL-LA-BARRE, légalement convoqué par courrier du 31 Janvier 2023 et, par affichage du 31 Janvier 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Muriel SCOLAN, Maire.

**PRESENTS** : M. BAUX, Mme PETITPAS, M. CHABANEL, Mme DOUAY, Mme BRINGER, M. DUFOYER, Mme GERMAIN, Adjoints au Maire.

Mme DOLL, Mme MORIN, Mme HUET, M. DA CRUZ PEREIRA, M. ROUSSEAU, M. NGWE, Mme MICHEL, M. FROIDURE, Mme MICHARD, Mme SIGNOR, M. CELESTIN, M. MASSERANN (quitte la séance à la question 07 avant son vote), M. GUIRAL, Mme ANBANE (Arrive à la question 04), M. BONTEMS, Mme GOCH-BAUER, M. GAYRARD, M. MEREL, M. GUILLO, Mme HAUDRY, M. BROUARD, M. ROY, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENT(S) EXCUSE(S)** : M. TIR, Mme NAID-DAOUD, Mme CHEMOUNY, Mme CHALLAL-PEREIRA, M. LEGROUNE.

**Secrétaire** : M. BONTEMS.

<b>PROCURATION(S)</b> :	M. TIR	A	Mme BRINGER,
	Mme NAIT-DAOUD	A	M. BAUX,
	Mme CHEMOUNY	A	Mme SCOLAN,
	Mme CHALLAL-PEREIRA	A	M. GAYRARD,
	M. LEGROUNE	A	M. ROY.

#### **10 – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE POUR « L'EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE POINCARE » ET «LA CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL L'ODYSSEE »**

**VU** la note présentant cette délibération,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2331-4 et L 1111-10,

**CONSIDERANT** que le Conseil Départemental du Val d'Oise accompagne financièrement les collectivités au titre du Fonds du Val d'Oise Territoire,

**CONSIDERANT** que le projet d'extension de l'école élémentaire POINCARE et le projet de construction du centre social « L'ODYSSEE » répondent pleinement aux critères d'éligibilité du dispositif du département,

**VU** l'avis de la Commission des Finances et du Budget et de l'Investissement en date du 25 janvier 2023,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, par **25 Voix Pour**, **3 Abstentions** (Messieurs BROUARD, ROY et LEGROUNE) et **6 ne prennent pas part au vote** (Madame GOCH-BAUER, Messieurs GAYRARD, MEREL, GUILLO, Mesdames HAUDRY et CHALLAL-PEREIRA),

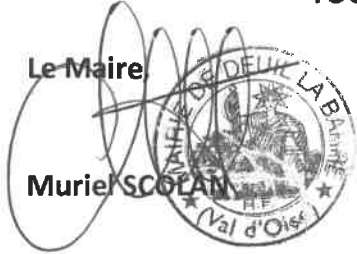
**AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise au taux maximum de 25 % du montant plafond HT des travaux pour les opérations de travaux suivantes :

1. Extension de l'école POINCARE
2. Construction du centre social l'ODYSSEE

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,  
TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Le Maire



Muriel SCOLAN

Le Secrétaire de séance,

Adrien BONTEMS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal line and a diagonal stroke, representing the name Adrien BONTEMS.

**Acte publié le 13 Février 2023**